Mitt. Bot. Staatssamml. München	10	48—50	1. 12. 1971

FLORE DU RWANDA

G. TROUPIN

Compte tenu des travaux actuellement entrepris dans le cadre de la « Flore du Congo, du Rwanda et du Burundi », on pourrait s'étonner qu'il existe un projet distinct, intéressant uniquement le Rwanda et risquant de faire double emploi avec les travaux actuellement entrepris en Afrique centrale et orientale.

En réalité, il n'en est rien et l'occasion m'est présentement donnée d'exposer un point de vue, exprimé par des africains eux-mêmes, point de vue assurément pragmatique qui ne rencontre pas celui des taxonomistes réalisant des flores conventionnelles et rigoureuses.

Le Gouvernement de la République Rwandaise a fait les constatations suivantes :

1. Les textes publiés jusqu'à ce jour de la Flore des Spermatophytes du Congo, du Rwanda et du Burundi traitent d'une centaine de familles, soit environ 60 % des familles signalées au Rwanda. Etant donné qu'il a fallu 25 ans pour arriver à ce résultat, on peut estimer, d'une façon raisonnablement optimiste qu'au moins 25 années supplémentaires seront nécessaires pour achever la Flore des Spermatophytes intéressant les familles appartenant aux Dicotylédones-Gamopétales et aux Monocotylédones.
2. Le Gouvernement rwandais estime qu'un ouvrage de flore — ou ce qui en tient lieu — doit être conçu de manière à avoir une large diffusion. Il doit de plus être un travail de base et de référence, destiné à apporter une contribution au développement lié aux problèmes didactiques et économiques. Le prix d'achat des volumes et fascicules publiés de la Flore du Congo, du Rwanda et du Burundi, constitue déjà à lui seul un obstacle à leur diffusion en dehors des instituts spécialisés.
3. En dehors des flores scientifiques réalisées par les taxonomistes belges, il n'existe aucun ouvrage de floristique, en langue française, intéressant le Rwanda. L'utilisation des flores actuelles est rendue malaisée, au Rwanda même, suite à l'absence d'un glossaire de termes techniques. Ce n'est que depuis un an que nous disposons d'un travail en langue française intéressant l'Afrique Centrale (Letouzey, R., Manuel de Botanique — Afrique tropicale).

Par voie d'ambassade, le Gouvernement rwandais a officiellement demandé en 1968 au Gouvernement belge de remédier à cette situation, de lui fournir des ouvrages didactiques de botanique rwandaise et de réaliser une

flore conçue de telle manière que sa publication intégrale se fasse, au plus tard, en 1976.

Le premier point est réalisé. Sous forme de « Syllabus » un premier travail, actuellement sous presse, paraîtra en avril—mai 1971. Ce syllabus comprendra un chapitre d'organographie, avec plus de 350 dessins, un glossaire, une clé systématique des familles, les descriptions des 165 familles signalées au Rwanda. Dans chaque famille, sont données les descriptions d'un ou de plusieurs genres représentatifs suivant l'importance du groupe, la caractérisation succincte de quelques espèces et la mention des noms vernaculaires lorsqu'ils sont connus. En principe, chaque famille est illustrée par au moins un dessin. Ce syllabus permettra la détermination d'environ 500 espèces particulièrement abondantes ou caractéristiques de la végétation rwandaise.

Quant à la « Flore » demandée par les autorités du pays, il est bien entendu exclu que cette dernière puisse être conçue à la manière d'une flore conventionelle, c'est-à-dire un ouvrage analysant d'une façon critique, tous les taxa signalés dans le pays, même s'ils n'ont été signalés qu'une seule fois.

Il a été convenu qu'une flore de base serait réalisée dont les caractéristiques essentielles sont les suivantes :

— un premier volume constituera un genera, les genres étant classés par famille, avec descriptions et clés de détermination permettant la distinction de ces derniers. Actuellement, ce volume est achevé aux trois quarts.
— en ce qui concerne les taxa infraspécifiques, la moité du nombre total des espèces sera retenue. Les critères de choix sont la signification phytogéographique, écologique ou économique. Les taxa rares ou à position systématique mal définie, seront écartés. Par contre, les espèces introduites dans les cultures et les plantations seront traitées. Les clés de détermination seront essentiellement pratiques à utiliser principalement sur le terrain même. Toutefois les taxa seront ultérieurement analysés dans le texte, en les classant par familles et par genres.

Etant donné que la végétation du Rwanda appartient chorologiquement à deux grandes régions, un volume ou fascicule traitera des taxa de hautes montagnes y compris les volcans, un autre rassemblera les taxa des hauts plateaux entre 1800 et 1300 m d'altitude.

Pour la réalisation pratique de cet ensemble de travaux, deux jeunes botanistes effectuent au Rwanda des travaux de récolte et de phytogéographie, en portant une attention tout particulière sur la répartition des taxa, sur la prospection de régions encore mal connues, et sur la récolte de spécimens à conservation malaisée comme la plupart des plantes aquatiques, les Orchidées etc. . . .

A ce jour, environ 2500 numéros d'herbiers ont été récoltés en 1969 et en 1970 dans les régions situées en-dessous de 1800 m d'altitude. En 1971 et 1972, l'étude sur le terrain portera sur les zones situées au-dessus de 1800 m et

tout particuliérement la région des volcans où des expéditions seront organisées.

Il est évident que la réalisation d'une pareille flore fera apparaître, dès maintenant, la nécessité d'effectuer de plus amples récoltes, intéressant certaines familles ou certains groupes de grenres, facilitant de la sorte la préparation de la Flore globale du Congo, du Rwanda et du Burundi. On espère également que la publication prochaine de ces travaux incitera les rwandais à s'intéresser activement à la flore de leur pays, les amenant petit à petit à participer à l'élaboration des grands projets de flores africaines actuellement en voie de réalisation.

L'avantage essentiel de ce programme, à objectif limité, est l'obtention, à court terme, d'un ouvrage autorisant la détermination d'au moins 50 % de la flore des Spermatophytes du Rwanda, les espèces traitées intervenant pour près de 90 % dans la composition quantitative des groupements végétaux. A une époque où l'International Biological Program insiste sur la nécessité de caractériser dans les plus brefs délais les ressources naturelles des pays en voie de développement (biomasse, productivité), la réalisation rapide de pareil projet présente un intérêt manifeste.

Ce programme de flore est réalisé par l'Institut National de Recherche Scientifique (I.N.R.S.) Butare (Rwanda). L'étude botanique ne s'arrêtera pas aux Spermatophytes, la réalisation d'une « Flore de base », intéressant les embranchements inférieurs est envisagée.